

telligence de son directeur, les sympathies dont il était entouré, avaient pu former de tous ses collaborateurs un faisceau si ferme et si compacte que la retraite du chef ne les a pas désunis : nous avons été heureux de trouver tout prêt ce bataillon d'élite, et reconnaissants d'obtenir, dès l'abord, un si chaleureux dévouement. Mais, craignant de succomber sous le poids du rôle difficile que M. Vingtrinier avait si longtemps et si dignement rempli, nous avons voulu ajouter à la force qui vient de l'unité celle que la variété peut fournir, et grossir la phalange de nos amis, afin d'avoir moins à exiger de chacun d'eux.

Nos sollicitations ont été bien accueillies.

M. Alphonse Daudet, l'illustre auteur de tant d'oeuvres admirées, a bien voulu se souvenir qu'il était un peu Lyonnais. M. Xavier Marmier, de l'Académie française, a de même accédé avec une bienveillance flatteuse à notre demande de concours. M. Allmer, membre correspondant de l'Institut, nous livre ses précieux travaux sur l'épigraphie lyonnaise et sur les monuments antiques du Palais des arts, dont il est le conservateur honoraire. M. Baudrier, président de chambre à la Cour de Lyon et bibliographe émérite, M. Ferraz, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Lyon, M. Regnault, maître de conférences à la même Faculté, M. Burdeau, professeur de philosophie au lycée Louis-le-Grand, nous ont promis ou donné déjà des gages de leur chaude amitié.

M. Beaune, ancien procureur général, nous fera part de ses longues recherches sur les coutumes françaises, que nul ne connaît mieux que lui. M. Lançon, avocat, cet esprit brillant, ce libéral passionné pour l'Amérique et l'Angleterre, met à notre disposition ses études d'économie politique et de droit constitutionnel comparé. M. Montaiglon, si versé dans l'histoire des arts, M. de Charpin-Feugerolles, à qui les grandes familles lyonnaises doivent de si beaux travaux généalogiques, se sont